

A L'ISSUE DE L'ÉLECTION, L'EMPLOYEUR DOIT TRANSMETTRE (dans les 15 jours) :



PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS AU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE MEMBRES SUPPLÉANTS

cerfa n° 15923*01

CSE
EL 05

Chaque collège électoral doit faire l'objet d'un procès-verbal distinct. Il est recommandé d'utiliser l'outil d'aide à la saisie des procès-verbaux sur www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr. Une notice expliquant le renseignement des procès-verbaux d'élections professionnelles peut également y être téléchargée.

1 exemplaire du procès-verbal d'élection au centre de traitement des élections professionnelles à l'adresse suivante :

CTEP
TSA 79104
76934 ROUEN CEDEX 9

2 exemplaires du procès-verbal à l'agent de contrôle de l'inspection du travail

1 copie du procès-verbal d'élection à chaque syndicat ayant présenté une liste de candidats et/ou ayant participé à la négociation du protocole d'accord pré-électoral

MS1

<p>I ÉTABLISSEMENT DANS LEQUEL S'EST DÉROULÉE L'ÉLECTION</p> <p>SIRET de l'établissement : <u>517 648 188 0035</u></p> <p>Raison sociale : <u>POLYMER COMPOSITES FRANCE</u></p> <p>Adresse : <u>ROUTE D'ARRAS</u> <u>CS 50019</u></p> <p>Code postal : <u>623 20</u> Ville : <u>DAUCOURT</u></p> <p>Numéro de convention collective (IDCC) : <u>0044</u> Mention indispensable</p> <p>Autres établissements concernés par l'élection : <u>Liste à compléter au verso cadre (VII)</u></p> <p>INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION DONNANT LIEU À PROCÈS-VERBAL</p> <p>Durée du mandat des élus : <u>4</u> années ou bien <u>1</u> mois (si élection partielle)</p> <p>Nombre total de collèges électoraux que comporte votre élection CSE : <u>3</u></p> <p>S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) : <input type="checkbox"/></p> <p>(suite au verso, cadres <input checked="" type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/>)</p> <p>INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION PRÉCÉDENTE</p> <p>Date du précédent scrutin (JJ/MM/AAAA) : <u>10/10/2014</u></p> <p>SIRET déclaré lors de la précédente élection professionnelle, si différent : _____</p>	<p>II COLLÈGE CONCERNÉ</p> <p>DÉNOMINATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL : Ne cocher qu'une case</p> <p>Collège unique <input type="checkbox"/></p> <p>1^{er} collège : ouvriers, employés <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>2^{ème} collège : techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres <input type="checkbox"/></p> <p>3^{ème} collège : ingénieurs et cadres <input type="checkbox"/></p> <p>Autre collège <input type="checkbox"/></p> <p>COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE : (cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans le collège électoral électionné dans le cadre précédent)</p> <p>Ouvriers <input checked="" type="checkbox"/> 1</p> <p>Employés <input checked="" type="checkbox"/> 2</p> <p>Techniciens <input type="checkbox"/> 3</p> <p>Agents de maîtrise <input type="checkbox"/> 4</p> <p>Ingénieurs <input type="checkbox"/> 5</p> <p>Cadres <input type="checkbox"/> 6</p> <p>Autres : _____ 7</p> <p>(préciser)</p> <p>Ex : Journalistes, pilotes...</p>
--	---

III RÉSULTATS DU 1^{ER} TOUR DES ÉLECTIONS

Date du 1^{er} tour (JJ/MM/AAAA) : 04/04/2018

Horaires de ouverture du scrutin : 08h30 Horaire de clôture du scrutin : 15h30

Y a-t-il eu carence de candidatures dans ce collège : (cocher) Non Oui

A. Nombre d'électeurs inscrits A = 67

B. Nombre de votants B = 67

C. Bulletins blancs ou nuls C = _____

D. Suffrages valablement exprimés (B - C) D = 67

Le quorum a-t-il été atteint ?

QUORUM = $E = \frac{A}{2} = \frac{67}{2} = 33,5$

Non si D est inférieur à E

Oui si D est supérieur ou égal à E

Nombre de listes présentées au premier tour : L = 1,2

Nombre de sièges à pourvoir par le collège : P = 4

Quotient électoral (2 décimales) :

$G = \frac{D}{P} = \frac{67}{4} = 16,75$

Sexe H ou F	Noms et PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste). Les noms des candidats élus doivent être soulignés.	Renseignez les colonnes 1 à 4, même si le quorum n'est pas atteint				Ne renseignez pas les colonnes 5 à 13 si le quorum n'est pas atteint								
		Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale d'affiliation du candidat, telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valablement recueillis par chaque liste (total = D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ (2 décimales)	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient K = $\frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			ÉLUS Porter la mention «Élu» ou «Élue»	Nombre d'élus par liste
										1 ^{er} siège 9	2 ^{ème} siège 10	3 ^{ème} siège 11		
1	2a	2b	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
	<u>ALOND Franckie</u>	<u>FO</u>	<u>44</u>	<u>44</u>	<u>176</u>	<u>4</u>	<u>44</u>	<u>2,88</u>	<u>2</u>	<u>11,34</u>		<u>Elu</u>	<u>3</u>	
	<u>OSIECKI Hervé</u>	<u>SUDCURIÉ</u>								<u>1</u>		<u>Elu</u>		
	<u>ARCOUËT Pascal</u>	<u>FO</u>										<u>Elu</u>		
	<u>CAPLIER David</u>	<u>FO</u>												
	<u>TOPIREWSKI Pierre-André</u>	<u>CGT</u>	<u>17</u>	<u>17</u>	<u>51</u>	<u>3</u>	<u>17</u>	<u>1,11</u>	<u>1</u>	<u>8,05</u>		<u>Elu</u>	<u>1</u>	
	<u>WLIAM Patrice</u>	<u>CGT</u>								<u>0</u>				
	<u>CESSÉL Gino</u>	<u>CGT</u>												

IV Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote pour le 1^{er} tour :

Nom et prénom	Organisation syndicale (le cas échéant)	Signature
<u>NICOLAY Claude</u>		
<u>BODIN Yves</u>		
<u>BOURREGHAD Maxime</u>		
<u>ROUSSEAU Présidente</u>		

V Si une ou plusieurs listes communes (ententes syndicales) se sont présentées au 1^{er} tour, indiquez pour chacune :

NOM de la liste commune	Nom des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartitions des suffrages entre organisations (en%)
<u>SUDCURIÉ</u>	<u>FO</u>	<u>SUDCURIÉ</u>	<u>50</u>
<u>FO</u>	<u>FO</u>		<u>50</u>

Dans le cas où la taille du présent imprimé ne permettrait pas de faire apparaître l'ensemble des listes des candidats, il conviendrait d'annexer un second feuillet en y rappelant l'identification de l'entreprise et du collège et en faisant apparaître la mention «suite».



